

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 3 avril 2006 à 20 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères Marise Poulin et Jacinthe Gagnon, Messieurs les Conseillers Michel Bolduc, Jonathan V. Bolduc, Pierre Rochette et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

49-2006

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que l'ordre du jour de la présente séance  
soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

50-2006

**ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Pierre Rochette,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que les procès-verbaux de la séance régulière  
du 6 mars 2006 et de la séance spéciale du 13 mars 2006  
soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

51-2006

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - L'ÉTOILE DU CITOYEN**

ATTENDU la demande faite pour avoir une commandite pour le journal L'Étoile du Citoyen, afin d'aider à payer la distribution du journal.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 600,00 \$ pour payer la distribution du journal L'Étoile du Citoyen.

ADOPTÉ

52-2006

**AUTORISATION À LA M.R.C. ROBERT-CLICHE**

Considérant que la M.R.C. Robert-Cliche veut se doter d'une politique familiale,

Considérant qu'en adoptant une politique familiale, la M.R.C. Robert-Cliche veut améliorer la qualité de vie des familles.

Considérant l'importance que la M.R.C. Robert-Cliche attache à la création d'un milieu de vie de qualité où les familles pourront s'épanouir.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Pierre Rochette,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, ce qui suit :

Que le Conseil municipal autorise Monsieur Gilbert Caron, directeur général, à présenter une demande de subvention au montant de 15 000,00 \$ pour et au nom de la Municipalité de Saint-Victor auprès du Ministère de l'Emploi de la Solidarité sociale et de la Famille pour l'élaboration de sa politique familiale.

QUE le Conseil Municipal autorise Monsieur Gilbert Caron, directeur général, à signer le protocole d'entente à intervenir entre le Ministère et la Municipalité pour le versement de la subvention et autre document relatif au projet financé.

QUE le Conseil Municipal crée un poste de responsable des questions familiales au sein du conseil qui assurera le suivi de l'ensemble des activités touchant la vie des familles dans la Municipalité.

QUE le Conseil Municipal désigne Madame Marise Poulin, conseillère, au poste de responsable des questions familiales.

ADOPTÉ

53-2006

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA CHAUDIÈRE**

ATTENDU la demande d'aide financière faite par l'Association des personnes handicapées de la Chaudière.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Pierre Rochette,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor participera pour un montant de 40,00 \$ en guise d'aide financière pour l'Association des personnes handicapées de la Chaudière.

ADOPTÉ

54-2006

**AUTORISATION POUR SIGNATURE - SERVITUDE PERPÉTUELLE DE VUE**

ATTENDU que la maison appartenant à la succession Jean-Guy Lessard qui est située sur le lot 212-12 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor de Tring, dans la Municipalité de Saint-Victor, a deux fenêtres qui sont situées à une distance inférieure à celle prévue par la loi.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor possède le lot 212-41 et consent à légaliser ces deux fenêtres par la signature d'une servitude réelle et perpétuelle de vue.

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil ce qui suit :

Que la Municipalité consente en faveur de la propriété appartenant à la succession Jean-Guy Lessard une servitude réelle et perpétuelle de vue consistant à légaliser les deux fenêtres situées dans le mur latéral sud-ouest de la maison et qui sont à une distance inférieure à celle prévue par la loi, le tout tel qu'il apparaît au certificat de localisation préparé par Nadia Parent, arpenteur-géomètre, le 28 février 2006 sous le numéro 56 de ses minutes.

Il est également résolu que Monsieur Marc Bélanger, directeur général, soit autorisé à signer tous documents utiles et nécessaires pour donner plein et entier effet à cet acte de servitude de vue, le tout à son entière discrétion.

ADOPTÉ

55-2006

**MANDAT POUR SIGNATURE - CONVENTION COLLECTIVE**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Roland Giguère, et le Directeur Général, Monsieur Marc Bélanger, pour signer tous les documents nécessaires pour le renouvellement de la convention collective de travail.

ADOPTÉ

56-2006

**NOMINATION D'UN CONSEILLER - SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que Monsieur Jonathan V. Bolduc soit nommé sur le Conseil d'administration de la Société du Patrimoine de Saint-Victor.

ADOPTÉ

57-2006

**DÉTECTEUR DE FUMÉE - BIBLIOTHÈQUE**

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Directeur Général, Monsieur Marc Bélanger, à faire installer des détecteurs de fumée, par la compagnie Damplex, pour la somme de 727,32, taxes incluses.

ADOPTÉ

58-2006

**ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2005 - MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le rapport financier de l'année 2005, de la Municipalité de Saint-Victor, représentant des recettes de 2 594 359 \$, des dépenses de 2 548 203 \$ et un excédant des recettes sur les dépenses de 46 156 \$ soit adopté.

ADOPTÉ

59-2006

**NOMINATION DU VÉRIFICATEUR DES LIVRES DE L'ANNÉE 2006 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR**

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de nommer la firme de comptables Blanchette Vachon et Ass., 11 1165 2<sup>e</sup> Avenue à Saint-Georges, comme vérificateur des livres de la Municipalité de Saint-Victor pour l'année 2006.

ADOPTÉ

60-2006

**PROJET DE SUBDIVISION - SIMON BOLDUC ET DANY FORTIER**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie des lots 218-37 et 218-38 pour créer les lots 218-37-1 et 218-38-1 du cadastre de la

Paroisse de Saint-Victor de Tring, préparé par Madame Nadia Parent, arpenteur géomètre, sous le numéro 59 de ses minutes. Le Directeur Général est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

61-2006

**DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE**

ATTENDU la demande d'aide financière de la Société du Patrimoine pour sa journée de la culture.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 300,00 \$ pour la journée de la culture de la Société du Patrimoine de Saint-Victor.

ADOPTÉ

62-2006

**AUTORISATION POUR ACHAT D'UNE PART SOCIALE À LA COOP**

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser Monsieur Marc Bélanger, directeur général, à faire l'achat d'une part sociale à la Coop de Saint-Victor.

ADOPTÉ

63-2006

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et adoptée pour paiement :

Hydro-Québec	1	316,98	\$
Essor assurance		735,75	\$
Magasin Coop		795,44	\$
Richard Breton		5,90	\$
Simon Bolduc		38,74	\$
Chantale Bureau		126,85	\$
Radio Onde		954,71	\$
Distribution praxair		39,01	\$
Féd. Québécoise des municipalité	1	242,24	\$
Hydro-Québec	3	756,66	\$
Citicorp finance vendeur		80,17	\$
Telus mobilité		288,75	\$
Ministère des Finances		58,00	\$
Citicapital financement	1	166,69	\$
Pitney Bowes	1	013,36	\$
Garage Bizier		640,96	\$
Exc. André Gosselin		336,83	\$
Beauce Chaîne		174,84	\$
Hydraulique service		104,07	\$
Ateliers F.L.P.H.		129,09	\$
Sani gestion		258,81	\$
Garage Alain Bolduc		546,29	\$
Dépanneur Doyon		40,00	\$
Alliance Coop	11	350,05	\$
Armand Lapointe Équipement		353,86	\$
Biolab		921,47	\$
Bureautique Guy Drouin		280,04	\$
Centre du Camion Amiante	12	221,55	\$
Hydro Québec		478,17	\$
Centre Électrique		520,31	\$
Consulis	12	520,69	\$
Pneus Beaucerons	1	144,12	\$
Radio Onde		177,14	\$
Réseau biblio		276,87	\$
Danplex		334,34	\$
Aréo-feu		279,97	\$
Suspension Michel Gilbert	2	883,26	\$
Hetek solutions		327,82	\$
Exc. Pamphile Rodrigue		977,25	\$
Supérieur propane		597,54	\$
Extincteur Kaouin		80,46	\$
Denis Roger Équipement		862,69	\$
Sel Warwick	2	833,59	\$
Daniel Cliche, Avocat		57,51	\$
Beauce Métal		150,37	\$
Éditions Juridiques FD		896,91	\$
Ferme Donald Vachon		690,15	\$
L.P. Tanguay		149,88	\$
Gaétan Jacques Électrique		855,30	\$
M.R.C. Robert-Cliche	7	074,94	\$
Ateliers F.L.P.H.		158,51	\$
Denis Desbiens	1	112,50	\$
Réal Huot		748,76	\$
Cordonnerie Bureau		305,93	\$
Féd. Québécoise des municipalités		49,60	\$
Prévost et Frère		267,32	\$
DEBB		318,85	\$
Béton St-Ephrem		320,92	\$
Harold Bureau		15,00	\$

ADOPTÉ

64-2006

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**ROLAND GIGUÈRE**

**MARC BÉLANGER**